

PROGRAMME 5 ^e		
	Programmes du cycle 4 Exemples de mise en œuvre	Repères de progressivité et attendus de fin d'année. (soulignés lorsque la formulation est identique dans les deux) Exemples de réussite (attendus de fin d'année)
ORAL		
O1- Comprendre et interpréter des messages et des discours oraux complexes Attendu de fin de cycle- 1- Comprendre et interpréter des discours oraux élaborés (récit, exposé magistral, émission documentaire, journal d'information etc....).	Identifier les visées d'un discours oral. Ecoute attentive et active, citation, résumé et reformulation de propos tenus par autrui Hiérarchisation des informations d'un discours, mémorisation des éléments importants	Les élèves identifient les visées d'un discours oral et en mémorisent les éléments importants. Il retient les éléments entendus et est capable de répondre à un questionnaire de compréhension ou QCM. Dans une situation de communication, il identifie les interlocuteurs et comprend les relations entre eux.
	Distinguer implicite et explicite Distinction de l'explicite et de l'implicite dans un discours avec justification	Ils comprennent l'explicite. L'élève fait la différence entre information et fiction dans un discours entendu.
O2- S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire Attendu de fin de cycle- 2- Elaborer et prononcer une intervention orale de cinq à dix minutes (présentation d'une œuvre littéraire ou artistique, exposé des résultats d'une recherche, défense argumentée d'un point de vue)	Savoir présenter un compte rendu à l'oral Présentation d'une œuvre, un auteur	Les élèves s'entraînent à pratiquer le compte rendu et le récit oral. Il est capable de faire un compte rendu oral. Il fait un exposé seul ou en groupe, par exemple sur les voyages de Christophe Colomb. <u>Il présente</u> devant leurs pairs <u>le fruit de recherches personnelles sur un thème.</u> En début de séance, il rend compte à la classe de la séance de cours précédente. Il raconte une histoire à l'oral. Il raconte un épisode, par exemple d'un roman de chevalerie, en respectant la cohérence narrative.
	Savoir faire partager son point de vue sur une lecture, une œuvre, une situation. Formulation de réaction après lecture d'un texte, présentation de point de vue. Explication d'une démarche personnelle. Travail sur des enregistrements de prestations personnelles.	
	Savoir utiliser des supports écrits pour l'expression orale. Elaboration de documents destinés à faciliter l'exposé.	
	Savoir raconter une histoire. Résumés, narrations orales, entraînement aux techniques narratives. Enrichissement lexical en lien avec les autres activités menées en lecture, écriture, étude de la langue.	

O3- Participer de façon constructive à des échanges oraux Attendu de fin de cycle- 3- Participer à un débat de manière constructive en respectant la parole de l'autre.	Construire des relations avec autrui dans un échange, une conversation, une situation de recherche. <i>Echange en classe dans des situations variées.</i> Participer à un débat, exprimer une opinion argumentée et prendre en compte son interlocuteur <i>Débats variés (débats interprétatifs, débats littéraires, cercles de lecture, et...)</i> <i>Utilisation de sa connaissance des codes de la conversation en situation publique, des usages de la politesse.</i> Animer et arbitrer un débat <i>Utilisation de sa connaissance des techniques argumentatives.</i>	Les élèves prennent en compte la parole d'autrui dans une situation d'échange. <i>Il s'exprime dans un niveau de langue courant et dans une syntaxe simple et claire, ses propos sont compréhensibles par tous.</i> Ils donnent leur avis de façon simple. Il écoute la parole de l'autre et en tient compte dans une situation de travail. <i>Il écoute les propos d'autrui et les reformule avec ses propres mots dans un niveau de langue courant.</i> <i>Il participe à un débat en groupe, préparé à l'avance.</i>
O4- Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole Attendu de fin de cycle- 4- Lire un texte à haute voix de manière claire et intelligible ; dire de mémoire un texte littéraire ; s'engager dans un jeu théâtral.	Savoir utiliser les ressources de la voix, de la respiration, du regard, de la gestuelle, pour : - Lire - Dire de mémoire - Interpréter une scène de théâtre, un poème... - Prestation orale. <i>Lecture à haute voix et mémorisation de textes.</i> <i>Mise en voix et théâtralisation.</i> <i>Exposés, compte rendus.</i> <i>Techniques associant textes, son et images.</i> <i>Usage des technologies numériques pour enregistrer la voix, pour associer sons, textes et images.</i>	Ils acquièrent une plus grande aisance dans la maîtrise des ressources de la voix et de la gestuelle. Il lit un texte à voix haute. <i>Il fait une lecture expressive d'un texte de 20 à 30 lignes après préparation.</i> Il récite un texte mémorisé en utilisant les ressources de la voix, de la respiration, du regard et éventuellement de la gestuelle. <i>Il récite un poème court, par exemple un sonnet, en respectant le rythme, la construction et le sens.</i> Il recourt à des technologies numériques pour s'enregistrer. <i>Il s'enregistre en utilisant un logiciel libre, écoute son enregistrement et repère les éléments à améliorer.</i>
LECTURE		
Contrôler sa compréhension, devenir un lecteur autonome Attendu de fin de cycle- Lire, comprendre et interpréter des textes littéraires en fondant l'interprétation sur quelques outils d'analyse simples	Vérifier sa compréhension de l'écrit de façon autonome. Etre capable de justifier son interprétation en s'appuyant précisément sur le texte <i>Séances dédiées à la compréhension de l'écrit, en prolongement du travail conduit au cycle 3 : activités explicites permettant de construire le sens global, de se doter d'automatismes quant au repérage des substituts du nom, d'élucider le sens des mots en contexte par la relecture, etc. ;</i> <i>Reformulation, paraphrase, etc.</i> Etre capable d'adapter sa lecture à l'objectif affiché <i>Formulation d'hypothèses de lecture et recherche d'indices, qui impliquent différents temps de lecture du texte</i> Savoir choisir un livre adapté à son niveau de lecture, ses goûts et ses besoins. <i>Lectures pour le plaisir, lectures pour vérifier une hypothèse, lecture pour apprendre, etc.</i> <i>Fréquentation régulière des bibliothèques et centres de documentation disponibles dans l'environnement des élèves : bibliothèque de la classe, centre de documentation du collège, bibliothèque ou médiathèque municipales.</i>	Les élèves mettent en mots les images qu'ils se font d'un texte et proposent des reformulations cohérentes. Ils repèrent les informations explicites et les informations implicites. Il vérifie de manière autonome sa compréhension d'un texte. <i>Il est capable de formuler des hypothèses sur le sens d'un mot en s'appuyant sur le contexte.</i> <i>Il rétablit la chaîne anaphorique par une relecture attentive.</i> En plus des lectures demandées, ils choisissent, parmi une proposition du professeur, un livre adapté à leur niveau de lecture et à leurs goûts.
Lire des textes non littéraires, des images et des documents composites (y compris numériques)	Connaître les caractéristiques génériques des différents documents étudiés (articles de presse d'information et scientifique, essais, textes documentaires, schémas, graphiques, tableaux, images fixes et mobiles, etc.) <i>Identification de la nature, des sources et des caractéristiques des différents documents étudiés ;</i>	Dès le début de l'année, les élèves lisent des textes plus variés et plus complexes qu'au cycle 3. Sur un même support, ils identifient le texte littéraire et le distinguent des éléments paratextuels. Il lit des textes non littéraires de genres différents. <i>L'élève est capable d'adapter sa lecture à la nature du document : fictionnel,</i>

Attendu de fin de cycle- Lire et comprendre en autonomie des textes variés, des images et des documents composites, sur différents supports (papier, numérique)		imaginaire, factuel, informatif...
	Savoir décrire et analyser l'image fixe et mobile. Recherche et mise en relation des informations données ; Lecture de l'image fixe (peinture, photographie, arts plastiques, publicité, etc.) : description et interprétation de dessins de presse, de caricatures, d'œuvres d'art, de bandes dessinées, etc., en relation avec le programme de culture littéraire et artistique, le programme d'histoire des arts ou le programme d'histoire, à l'aide de quelques outils d'analyse simples ; Lecture de l'image animée : description et interprétation d'images empruntées au cinéma, à la publicité, à l'aide de quelques outils d'analyse simples ; Présentation à l'oral d'une œuvre ou d'un petit corpus.	Ils décrivent une image fixe ou mobile en utilisant le vocabulaire de l'analyse de l'image. Il décrit des images fixes et mobiles. L'élève sait décrire et formuler ce qu'il appréhende du sens d'une image.
Lire des œuvres littéraires et fréquenter des œuvres d'art Attendus de fin de cycle- Situer les textes littéraires dans leur contexte historique et culturel Lire une œuvre complète et rendre compte oralement de sa lecture ;	Lire des œuvres appartenant à différents genres littéraires ; Ecoute de textes littéraires lus ou racontés, de différents genres (contes, romans, nouvelles, théâtre, poésie), en intégralité ou en extraits ;	Il lit au moins trois œuvres complètes du patrimoine en lecture intégrale, étudiées en classe, au moins trois œuvres complètes en lecture cursive (notamment de littérature jeunesse) et au moins trois groupements de textes. Il résume et peut présenter devant la classe ou par écrit un chapitre après lecture autonome entre deux séances de cours.
	Lire des textes appartenant à différentes époques, en lien avec le programme d'histoire ; Lecture cursive de textes littéraires et d'œuvres de différents genres, adaptés à l'âge des élèves. Lecture silencieuse, oralisée, jouée, etc. Lecture amorcée en classe, accompagnée, etc. Supports papier ou numériques ; Lecture associée à l'écriture et à l'oral : présentations orales, comptes rendus de lecture sous des formes variées (qui peuvent être numériques), débats, écrits de travail (notes, schémas, tableaux, etc.) et écrits créatifs ;	Il rend compte d'une de ses lectures cursives à l'oral ou à l'écrit. Il suit un programme de lecture et rend compte de sa compréhension par des réponses à des questions. Il réalise un carnet de lecture (impressions de lecture, portrait et évolution d'un personnage...) qui peut être illustré pour rendre compte de sa lecture personnelle de l'œuvre.
	Etre capable de relier œuvre littéraire et œuvre artistique. Mise en relation de textes littéraires et d'œuvres artistiques diverses par leur esthétique, leur contexte de création, leur thématique, etc. ; Mise en perspective interdisciplinaire, qui peut aboutir à des créations plastiques, musicales, théâtrales, etc., mais aussi à des travaux en histoire ou en sciences par exemple ; Visites de musée, d'expositions, y compris via des sites numériques et rédaction de comptes rendus.	Ils trouvent des points communs entre une œuvre littéraire et une œuvre artistique qui leur sont proposées. Il relie production littéraire et production artistique. Lors d'un travail de groupe, il décrit l'œuvre picturale en utilisant le vocabulaire de l'analyse simple mais spécifique (lignes /plans /couleurs /composition...). Il met en lien une œuvre artistique avec une œuvre littéraire, et produit un jugement esthétique et/ou personnel. Il identifie et explique les points communs (personnage, décor...) entre un extrait de récit et une adaptation (bande dessinée, film...)
Élaborer une interprétation de textes littéraires Attendu de fin de cycle- Lire et comprendre, pour chaque niveau du cycle, au moins trois œuvres complètes du patrimoine	Connaître les caractéristiques majeures de l'esthétique des genres ;	Les élèves distinguent les caractéristiques des différents genres littéraires. Il distingue les principales caractéristiques des différents genres littéraires. Il caractérise un extrait de théâtre en utilisant un vocabulaire adapté.
	Etre capable de situer les œuvres lues dans leur époque, leur contexte de création Avoir des repères d'histoire littéraire et culturelle, en lien avec le programme d'histoire	Ils situent l'œuvre lue ou l'extrait étudié dans son époque et font le lien avec son contexte de création, en s'aidant notamment des liens avec le programme d'histoire. Il situe l'œuvre lue dans son époque et fait le lien avec le programme d'histoire et son contexte de production.

étudiées en classe, trois œuvres complètes, notamment de littérature de jeunesse, en lecture cursive, et trois groupements de textes (lecture analytique ou cursive).		Il s'appuie sur les connaissances apprises en histoire (par exemple, sur la vie des chevaliers au Moyen Âge et les codes de l'amour courtois, pour analyser un texte ou une œuvre et caractériser ainsi la figure de Lancelot).
	Percevoir les effets esthétiques et significatifs de la langue littéraire Etre capable d'en analyser les sources : notions d'analyse littéraire, de procédés stylistiques. Formulation des impressions de lecture ; Activités d'analyse des textes (groupements, extraits d'œuvres complètes) : observation de la syntaxe, du lexique, de quelques procédés stylistiques majeurs, de l'énonciation... et interprétation Mise en voix et théâtralisation ; Confrontation d'interprétations divergentes d'un même texte ou d'un même passage et justification des interprétations à partir d'éléments du texte Formulation de jugements de goût, révisables lors de la confrontation avec les pairs ou le professeur.	Ils remarquent les effets esthétiques de la langue littéraire. Il perçoit les effets esthétiques et significatifs les plus caractéristiques de la langue littéraire, ressentis au fil des lectures. Il commence à percevoir les écarts entre l'emploi littéraire et l'emploi courant de la langue. Dans une comédie de Molière, il est sensible à l'écriture théâtrale et aux différents modes de l'expression du comique dont il repère certains procédés. Dans un poème, il perçoit les éléments (images, rythmes, sonorités) qui tirent profit des qualités sensibles de la langue.
ECRITURE		
Exploiter les principales fonctions de l'écrit Attendu de fin de cycle- Utiliser l'écrit pour réfléchir, se donner des outils de travail.	Comprendre le rôle historique et social de l'écriture. Découverte des différents usages de l'écrit (sociaux, personnels, littéraires, etc.) : correspondances des grands auteurs (courrier privé, lettre d'embauche, affiche d'exposition, une de journal, etc.) ; Observation de différences de formulation en fonction du support (courrier papier/courrier électronique, etc.) ; Pratique d'écriture sur de nouveaux supports (tablette, écriture sur l'ordinateur, etc.) pour en connaître les fonctions et exploiter leurs potentialités	Les élèves découvrent différents usages de l'écrit, notamment les formes étudiées en classe. Ils écrivent des textes de différentes formes en suivant les consignes précises du professeur. Il distingue les principales formes et fonctions de l'écrit étudiées en classe et les met en œuvre en suivant les consignes précises du professeur. L'élève rédige un courrier ou un courriel à l'attention des familles pour les informer de la restitution d'un projet de classe. En amont d'une lecture, en se fondant sur le titre de l'œuvre, il formule des horizons d'attente qu'il peut confronter aux hypothèses des autres élèves et sur lesquelles il peut revenir.
	Utiliser l'écrit pour penser et pour apprendre : recourir régulièrement aux écrits de travail et aux écrits réflexifs : écrits de travail : pour préparer des travaux, donner forme à une réflexion, classer, résumer, etc. ; écrits réflexifs : pour expliquer une démarche, justifier une réponse, un propos. Connaître les techniques et les usages de la prise de notes. Elaboration de listes, essais de formulation, schémas, dessins. L'écriture doit servir à différents moments des séances et surtout aux différentes étapes des apprentissages : - prise de notes sur différents supports et comparaison de différentes prises de notes - création d'outils de travail (brouillon, schémas, etc.) - rédaction fréquente et régulière d'écrits dans tous les domaines du français (langue, écriture, étude de texte, vocabulaire, etc.) - entraînement régulier en proposant des consignes qui développent l'autonomie et l'imagination - en fin de séance (quelle que soit la nature de la séance : vocabulaire, étude de texte ou grammaire, etc.), élaboration par les élèves d'une synthèse rédigée à partir des notes du cours, synthèse qui pourra éventuellement servir de point de départ pour la leçon « leçon »	Dès le début de l'année, les élèves sont encouragés à écrire des documents personnels (carnets de bords, cahiers de lecture cursive...). Ils s'approprient des contenus et élaborent leur réflexion en utilisant l'écrit. Il s'approprie des contenus par la réalisation d'un écrit de travail. Dans un document relevant du cours de français ou d'une autre discipline, il prélève des informations, des éléments particuliers et les ordonne en suivant les consignes de recherche et d'organisation simples et explicites du professeur. Il rédige seul un texte de 500 à 1000 signes après reprises et corrections.

	- rédaction de textes de différentes natures après avoir étudié les spécificités des textes littéraires, de presse, des textes scientifiques, etc. Mise en lien avec les différents enseignements disciplinaires.	
Adopter des stratégies et des procédures d'écriture efficaces Attendu de fin de cycle- Rédiger, en réponse à une consigne d'écriture, un écrit d'invention s'inscrivant dans un genre littéraire du programme, en s'assurant de sa cohérence et en respectant les principales normes de la langue écrite	Acquérir et mettre en œuvre une démarche d'écriture (qui doit devenir progressivement autonome) : - prendre en compte le destinataire, les visées du texte, les caractéristiques de son genre et le support d'écriture dès la préparation de l'écrit et jusqu'à la relecture ultime ; - mettre en œuvre des stratégies permettant de trouver des idées ou des éléments du texte à écrire ; - organiser l'écrit en fonction des règles propres au genre du texte à rédiger et à son support : connaissance des caractéristiques des genres littéraires pour composer librement des écrits, en intégrant éventuellement différents supports ; - respecter les normes de l'écrit dès la première phase d'écriture (brouillon) : normes qui assurent l'unité et la cohérence du texte, mais aussi normes linguistiques. Pratique régulière et diversifiée de l'écriture, notamment sous une forme numérique, en proposant des consignes qui développent l'imagination. Alternance d'écrits courts et d'écrits longs : invention, argumentation, imitation, etc. : - avec changements de destinataire, de situation d'énonciation, de visée, de tonalité, etc. ; - avec travail explicite du brouillon : verbalisation des intentions d'écriture, élaboration d'un « plan de travail » préalable à l'écriture, utilisation de schémas, etc. Rituels d'écriture ; Situations d'écriture en prolongement de leçons de grammaire et de vocabulaire ; Ecrits de travail et réflexifs ;	<u>Il comprend que l'écriture nécessite une méthode : une phase de préparation et de révision.</u>
	Vérifier et améliorer la qualité de son texte (être capable de mettre à distance son texte pour l'évaluer et le faire évoluer), en cours d'écriture, lors de la relecture et <i>a posteriori</i> : - être conscient de ses fragilités et apprendre à identifier des zones d'erreurs possibles de manière autonome afin de faciliter la révision ; - prendre en compte les normes de l'écrit pour réviser son texte : cohérence, cohésion (syntaxe, énonciation, éléments sémantiques qui assurent l'unité du texte) et normes linguistiques ; - savoir recourir à la modalisation. Utilisation des surlignages, encadrements, fléchages, marques de catégories afin de faciliter la révision ; Elaboration collective de grilles typologiques d'erreurs ; Séances (collectives, individuelles) de remédiation, d'amélioration des textes, avec ou sans l'outil numérique. Utilisation de dictionnaires, d'outils de vérification, de logiciels, de traitements de texte ; Relecture à voix haute d'un texte par son auteur ou par un pair ; Comparaison avec d'autres textes rédigés en réponse à une même consigne ; Séances d'écriture explicitement liées à des activités de grammaire et de vocabulaire : à partir des textes d'élèves (relecture ciblée sur des points d'orthographe ou de grammaire, etc.) ou à partir de textes supports à réécritures, transformations, etc. (accords du verbe avec le sujet, morphologie verbale en fonction des temps, accords au sein du groupe nominal, etc.) ; Usage des indices qui signalent le doute ou la certitude de la part de l'énonciateur (usage	Ils rédigent des textes qu'ils reprennent ensuite pour les améliorer grâce à l'étayage mis à leur disposition. Il porte un regard critique sur sa production. L'élève écrit par exemple une courte scène théâtrale. Puis, après lecture de différents extraits de comédies, il se livre à une relecture critique de sa production initiale et identifie les points à améliorer. Il améliore ses écrits en corrigeant les erreurs ou les maladresses que le professeur a précisément mises en évidence et identifiées sur la copie. Il prend l'habitude d'utiliser un dictionnaire, un vérificateur orthographique, une grammaire, pour accompagner, améliorer ou corriger la production d'un écrit.

	modal du conditionnel, verbes modaux : <i>devoir, pouvoir...</i> , adverbess de modalisation, etc.). En lien avec la lecture : valorisation des écrits, lecture orale, publication respectant les codes de mise en page.	
Exploiter des lectures pour enrichir son écrit Attendu de fin de cycle- Formuler par écrit sa réception d'une œuvre littéraire ou artistique Passer du recours intuitif à l'argumentation à un usage plus maîtrisé Attendu de fin de cycle- Communiquer par écrit et sur des supports variés (papier, numérique) un sentiment, un point de vue, un jugement argumenté en tenant compte du destinataire et en respectant les principales normes de la langue écrite	Connaître les principaux genres littéraires et leurs caractéristiques ;	
	Etre capable de transférer dans ses propres écrits le lexique, les tournures syntaxiques découverts lors de lectures ; <i>Mise en relation des séances de lecture et d'écriture par un apport de textes-supports, de réserves lexicales, d'éléments déclencheurs (mots, phrases, etc.), de ressources diverses pour enrichir son écrit (création de banques de textes, d'expressions et de mots afin d'aider à mieux évoquer l'univers imaginé, créer des effets) ;</i> Utiliser des outils d'analyse des textes Utilisation de textes ou fragments de textes variés en lien avec le sujet d'écriture : transformation, imitation, détournement de textes, etc. ; Invention, création, à partir de textes-supports : imitation, transposition, jeux poétiques, etc. Etre capable d'adapter sa lecture à l'objectif affiché ; Savoir choisir un livre adapté à son niveau de lecture, à ses goûts et à ses besoins.	Les élèves apprennent à réutiliser dans leurs propres écrits ce qu'ils ont découvert à l'occasion de leurs lectures et en s'appuyant sur les consignes du professeur. Il constitue un répertoire lexical, identifie des modèles syntaxiques transposables dans ses propres écrits. <i>Après avoir étudié des récits de combats extraits de romans de chevalerie et en prenant appui sur un document iconographique, il rédige un bref récit relatant par exemple un combat de chevaliers.</i>
Passer du recours intuitif à l'argumentation à un usage plus maîtrisé Attendu de fin de cycle- Communiquer par écrit et sur des supports variés (papier, numérique) un sentiment, un point de vue, un jugement argumenté en tenant compte du destinataire et en respectant les principales normes de la langue écrite	Connaître les principales fonctions et caractéristiques des discours argumentatifs <i>Rédaction de textes explicatifs pour faire comprendre un phénomène, pour faire partager une démarche de résolution de problème, de justifications, de textes argumentatifs pour faire adopter un point de vue ;</i> <i>Réécriture de textes issus de la littérature ou de la presse afin de modifier leur orientation argumentative ;</i>	Les élèves distinguent le discours argumentatif des autres types de discours.
	Repérer et identifier des procédés destinés à étayer une argumentation (organisation du propos, choix des exemples, modalisation) ; <i>Travail sur les difficultés des élèves à justifier, à argumenter, à comparer, etc. : classement, hiérarchisation, usage de connecteurs, recours pertinent à l'exemple, à sa culture personnelle, etc.</i>	Ils comprennent les visées spécifiques d'une argumentation au regard des autres types de discours. Il identifie l'argumentation et produit des argumentations courtes en suivant des consignes d'écriture explicites et simples. <i>Après une lecture personnelle, il rédige un texte destiné à être publié sur un blog consacré aux lectures de la classe.</i> <i>À la suite d'une projection, à la manière de certains sites internet consacrés au cinéma, l'élève rédige une fiche de présentation du film, un synopsis et un avis de spectateur.</i>
	Etre capable de structurer clairement un texte argumentatif et de l'illustrer. <i>Rédaction de textes défendant une opinion en réponse à un texte argumentant en faveur d'un point de vue différent ;</i>	Ils rédigent des argumentations courtes en suivant des consignes d'écriture explicites et simples.
LANGUE		

Connaître les différences entre l'oral et l'écrit	Aspects syntaxiques : - comprendre que la syntaxe de l'oral est différente de celle de l'écrit ; Recueil et transcription de corpus oraux, comparaison avec des corpus écrits ; - être capable de transposer des énoncés oraux à l'écrit et inversement ; Transposition de l'oral vers l'écrit, par exemple à l'occasion de la mise par écrit de propos recueillis à l'oral ; comparaison des choix effectués pour transposer l'énoncé initial ; analyse des changements apportés ; Préparation de la lecture à haute voix par un repérage des groupes syntaxiques ; distinction des signes de ponctuation selon leur fonction ; - être capable d'insérer dans un texte des paroles rapportées : discours direct, indirect, indirect libre. Repérage des paroles rapportées dans un texte ; exercices de réécriture en faisant varier la façon de rapporter les paroles et analyse des effets produits en contexte ;	Progressivement, les élèves réfléchissent sur la langue, pour la manipuler, la décrire et la commenter. L'élève comprend que la syntaxe de l'oral peut être différente de celle de l'écrit. Il repère, classe et commente les différences entre une transcription d'une interview et sa réécriture pour la presse écrite. Il insère dans un texte des paroles rapportées au discours direct. Dans un écrit, l'élève fait parler ses personnages en respectant la présentation du dialogue.

	- identifier les expansions du nom déjà abordées au cycle 3 (épithète, complément du nom) ; - activités d'écriture sur les expansions du nom ; - identifier l'apposition - identifier les classes de mots : - identifier les classes de mots abordées aux cycles précédents ainsi que les groupes de mots : nom, verbe, adjectif et ses degrés (comparatif et superlatif), article défini, article indéfini, déterminant possessif, déterminant démonstratif, pronom personnel sujet et objet, adverbe, préposition, conjonction de coordination et de subordination, groupe nominal ; - différencier déterminant (article défini, indéfini, partitif, déterminant possessif, interrogatif, indéfini, exclamatif, numéral), adjectif et ses degrés (comparatif et superlatif) et pronom (personnel, possessif, démonstratif, indéfini, interrogatif, relatif, adverbial). - identifier les types (déclaratif, interrogatif, impératif) et les formes (négative, passive, exclamative, impersonnelle) de phrase.	<u>L'élève identifie la fonction épithète et la fonction complément du nom, abordées au cycle 3.</u> L'élève, lors de l'étude d'un portrait, repère les épithètes et compléments de nom qui permettent de caractériser le personnage. Dans un texte comportant du discours direct, l'élève identifie les différents types de phrases, il en connaît les caractéristiques et en comprend l'emploi. <u>Il identifie et nomme précisément les classes de mots déjà repérées aux cycles précédents : nom, verbe, adjectif qualificatif, déterminant (article défini, article indéfini, déterminant possessif, déterminant démonstratif) pronom personnel sujet et objet, adverbe, préposition, conjonction de coordination et de subordination.</u> Ils identifient les déterminants qui n'ont pas été abordés au C3 : article partitif, déterminants interrogatifs, exclamatifs, indéfinis, numéraux. Ils repèrent la nature du pronom relatif, en lien avec son antécédent et identifient une proposition subordonnée relative.
	Fonctionnement de la phrase complexe : - distinguer phrase simple / complexe ; - identifier les constituants de la phrase complexe (par analogie avec les constituants de la phrase simple) ; - connaître les notions de juxtaposition, coordination, subordination ; - activités de manipulation pour déterminer les niveaux de dépendance entre les propositions ; - analyser les positions des propositions subordonnées (conjonctive, interrogative indirecte, relative, infinitive, participiale) et leurs relations avec les autres constituants de la phrase ; - comprendre la fonction grammaticale des propositions subordonnées dans la phrase ; - comprendre le fonctionnement de la proposition subordonnée relative et identifier la fonction du pronom relatif dans la subordonnée. - analyse propositionnelle de la phrase (identification des propositions) de la phrase ;	Ils distinguent phrase simple et phrase complexe. <u>Il consolide sa connaissance des trois types de phrase et des formes exclamatives et négatives.</u> <u>Il identifie la forme passive.</u> Il reconnaît un verbe à la voix passive dans une phrase à la forme passive. <u>Il distingue phrase non verbale/simple/complexe.</u> En s'appuyant sur le repérage du couple sujet-verbe, il distingue phrase non verbale, phrase simple et phrase complexe. <u>Il identifie la juxtaposition.</u> Dans une phrase complexe, il distingue les différentes propositions. Il repère les propositions juxtaposées. <u>Il connaît les notions de coordination et subordination.</u> <u>Il identifie les constituants de la phrase complexe par analogie avec les constituants de la phrase simple.</u>
	Rôle de la ponctuation : - analyser le rôle syntaxique des signes de ponctuation et utiliser ces signes à bon escient. - observation des effets produits par des changements dans la ponctuation ; repérage des possibilités de choix et des contraintes en matière de ponctuation.	<u>Il analyse le rôle syntaxique des signes de ponctuation (point, point d'interrogation, point d'exclamation et virgule) et utilise ces signes à bon escient.</u> Dans un court paragraphe, il rétablit la ponctuation manquante (points et virgules) et justifie ses choix.
Consolider l'orthographe lexicale et grammaticale Attendus de fin de cycle- Etre capable d'orthographier les mots d'usage courant, de conjuguer correctement	Connaître le fonctionnement des chaînes d'accord : - maîtriser l'accord dans le groupe nominal complexe (avec plusieurs noms, plusieurs adjectifs, une relative, des déterminants comme <i>tout, chaque, leur</i>, etc.) ; - maîtriser l'accord du participe passé avec <i>être</i> (à rapprocher de l'adjectif) et avec <i>avoir</i> (cas du COD antéposé) - cas simples ; - maîtriser l'accord de l'adjectif et du participe passé mis en apposition ; - maîtriser l'accord du verbe dans les cas complexes (sujet éloigné du verbe, avec plusieurs noms, avec plusieurs personnes, pronom relatif, collectif ou distributif, indiquant une quantité, présence d'un pronom ou d'un autre groupe syntaxique entre le donneur d'accord	Les élèves connaissent le fonctionnement des chaînes d'accord : ils maîtrisent l'accord dans le groupe nominal, l'accord du participe passé avec <i>être</i>, avec <i>avoir</i> quand le COD postposé, l'accord du verbe dans quelques cas complexes. L'élève questionne ses productions orthographiques et celles de ses pairs ; par des manipulations, suppressions, pronominalisations, l'élève interroge et justifie les choix opérés. <u>Il maîtrise l'accord dans le groupe nominal complexe (avec plusieurs noms, plusieurs adjectifs).</u> Dans un groupe nominal composé de plusieurs adjectifs qualificatifs et noms,

les verbes, de pratiquer les accords dans le groupe nominal. Mobiliser les connaissances orthographiques, syntaxiques et lexicales en expression écrite et orale ainsi qu'en révision de texte, dans des contextes variés ;	et le verbe, etc.). - discussions sur les marques grammaticales à partir de dictées, en classe entière ou en groupes ; réécritures ; tests de jugement orthographique et tout exercice favorisant la réflexion des élèves (interroger les régularités et les erreurs possibles) ; - matérialisation des chaînes d'accord ; - justification des choix (à l'oral ou à l'écrit) ; - analyse de textes d'élèves et tout exercice permettant à l'élève de faire émerger des points de vigilance ; - élaboration de grilles typologiques d'erreurs ; - observation et tri de formes verbales pour en faire émerger les régularités ; - écriture exposée à des contraintes ;	l'élève procède aux accords et justifie ses choix, à l'oral ou à l'écrit. Il maîtrise l'accord du participe passé avec être (à rapprocher de l'adjectif) et avoir (cas simple : pas de COD ou COD après le verbe). Il accorde le participe passé employé avec être ; il accorde l'adjectif en fonction d'attribut du sujet. Il connaît les verbes attributifs. Il maîtrise l'accord du verbe dans les cas complexes (sujet séparé du verbe par un seul complément, ou comportant plusieurs noms).
	Maîtriser la morphologie verbale écrite en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical, terminaison qui comporte les marques de mode/temps, marques de personne pour les modes personnels) : - connaître les verbes pronominaux ; - identifier les principaux temps et modes (personnels et non personnels) ; - former les temps simples : systématiser les règles de construction des formes verbales aux différents temps simples (temps de l'indicatif, impératif présent, subjonctif présent, conditionnel présent) à partir de la connaissance des bases verbales. - construire les temps composés ; connaître les formes du participe passé des verbes (é, i, u et formes avec consonne finale) ; - repérage et classement de formes de participe passé ; - construire le passif et analyser ses effets de sens. - exercices de formation du passif ; transformations de phrases actif-passif ; - mémoriser le présent, l'imparfait, le futur, le passé simple, le passé composé, le plus-que-parfait, le futur antérieur et le passé antérieur de l'indicatif, le présent et le passé du conditionnel, l'impératif présent, le présent, le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif à toutes les personnes pour : - être et avoir ; - les verbes des trois groupes ; - les verbes irréguliers du 3e groupe : <i>faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre, savoir, falloir, valoir</i>. - entraînement à la mémorisation des formes verbales ; - en contexte (de lecture ou d'écriture), mise en évidence des valeurs des temps et des verbes et sensibilisation aux effets produits (la terminologie concernant l'aspect n'a pas à être apprise par les élèves) ; - réécriture de textes ou d'énoncés en changeant les temps, discussion pour déterminer ce qui est acceptable ou non et pour apprécier les effets produits ;	Il maîtrise la morphologie verbale écrite en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical, terminaison qui comporte les marques de mode/temps, marques de personne pour les modes personnels). Il identifie les principaux temps (présent, futur simple, imparfait, passé simple, passé composé) et les modes indicatif et impératif. Il forme les temps simples : systématiser les règles de construction des formes verbales aux différents temps simples (temps de l'indicatif, impératif présent) à partir de la connaissance des bases verbales. Après observation d'un corpus de verbes conjugués, hors contexte, l'élève trie et classe des formes verbales pour en faire émerger les régularités. Il repère des points de vigilance ; par exemple « tu dis » peut être du présent ou du passé simple. Il construit les temps composés correspondant aux temps simples et connaît les formes du participe passé des verbes (é, i, u). Il repère et classe des formes de participe passé en s'appuyant sur l'infinitif des verbes. Il consolide sa connaissance de la conjugaison du présent, de l'imparfait, du futur, du passé simple, temps de l'indicatif déjà abordés au C3. du passé composé, du plus-que-parfait ; du présent du conditionnel ; du présent de l'impératif. Il connaît et systématiser les règles de construction du présent, futur, imparfait, passé simple des verbes des 1er et 2e groupes et du 3e groupe quand la base verbale lui est donnée. Il mémorise le futur antérieur, le passé antérieur, le subjonctif présent pour : être et avoir ; les verbes des 1er et 2e groupes ; les verbes fréquents et réguliers du 3e groupe ; les verbes irréguliers du 3e groupe : faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre. Il s'entraîne à la mémorisation des formes verbales et orthographe sans erreur ces verbes dans ses écrits. En fin d'année, ils identifient et conjuguent pour les verbes indiqués les quatre temps simples et les quatre temps composés de l'indicatif.

	Mettre en évidence le lien entre le temps employé et le sens : - être initié à la valeur des temps à partir d'observations et de comparaisons : opposition entre temps simples et temps composés (non accompli/ accompli); opposition entre temps qui embrassent ou non l'action dans sa totalité (borné/non borné : <i>elle lut une page/elle lisait une page</i>) ; - observer l'incidence de la valeur des temps sur leurs emplois (premier plan/arrière-plan) ; - connaître les principaux emplois des différents modes. - comparaison d'énoncés pour réfléchir sur les valeurs modales (<i>je promets qu'il ne viendra pas/ je préfère qu'il ne vienne pas/ je promets de venir</i>) ;	Il découvre la valeur aspectuelle des temps à partir d'observations et de comparaisons : opposition entre temps simples et temps composés. Ils observent l'incidence de la valeur aspectuelle des temps sur leurs emplois (premier plan/arrière plan). Dans un texte narratif, il identifie les temps de l'indicatif et repère les différents modes employés. L'élève distingue dans ses écrits l'emploi de l'imparfait et du passé composé dans des phrases du type : « Je finissais mon repas quand il est arrivé ». Dans une narration au passé, l'élève replace les actions dans l'ordre chronologique en s'appuyant sur les temps employés (temps simples/composés). Il connaît l'emploi des modes indicatif et impératif. L'élève, en situation de réception ou de production, comprend le sens induit par l'emploi de l'impératif et le différencie de l'emploi de l'indicatif.
	- mémoriser l'orthographe des affixes (préfixes, suffixes) et de leur effet éventuel sur le radical ; - utiliser sa connaissance de l'étymologie pour orthographier les mots ayant la même racine ; - mémoriser l'orthographe du lexique appris - observer la formation, les analogies, les régularités et construire des réflexes orthographiques. - utilisation de listes de fréquence ; - affichage mural, copie dans carnets de lexique, répertoires, réutilisation rapide et régulière ; - exercices d'automatisation, de substitution ; - écriture avec contraintes lexicales.	Ils découvrent l'orthographe des préfixes et des suffixes les plus fréquents. Il mémorise l'orthographe des préfixes et suffixes les plus fréquents et leur effet éventuel sur le radical. Il orthographie correctement un mot contenant un préfixe privatif : invisible, impardonnable, irréfléchi et illisible. Ils justifient l'orthographe d'un mot en prenant appui sur son étymologie. Il mémorise l'orthographe des étymons les plus productifs. Il orthographie correctement des mots en s'appuyant sur sa connaissance de radicaux, des préfixes et des suffixes. Il mémorise l'orthographe du lexique appris. Il orthographie correctement les mots rencontrés régulièrement en classe.
Enrichir et structurer le lexique Attendu de fin de cycle- Mobiliser les connaissances orthographiques, syntaxiques et lexicales en expression écrite et orale ainsi qu'en révision de texte, dans des contextes variés ;	L'étude des mots se fait en contexte (compréhension et expression) et hors contexte (activités spécifiques sur le lexique et la morphologie). Enrichir son lexique par les lectures, en lien avec les entrées du programme de culture littéraire et artistique, par l'écriture, par les diverses activités conduites dans toutes les disciplines ; Enrichir son lexique par l'usage du dictionnaire ou autres outils en version papier ou numérique ; Savoir réutiliser à bon escient, à l'écrit et à l'oral, le lexique appris ; - réemploi des verbes lors de l'écriture (écriture à contraintes). - constitution de répertoires interdisciplinaires ; - textes à choix multiples ; justifications explicites et commentées ; - manipulations syntaxiques pour mettre en évidence les constructions verbales ; - observation, manipulation des formes, classements, organisation des savoirs lexicaux (établissement de collections, etc.) et recontextualisation ; Observer la formation des mots : dérivation et composition, étymologie et néologie, locutions, graphie des mots, notamment à partir d'éléments latins et grecs ou empruntés aux langues étrangères ; mettre en évidence les changements de catégorie syntaxique induits par la dérivation (<i>déménager/ déménagement ; beaul/ beauté</i>, etc.) et de leurs incidences orthographiques ; - analyse du sens des mots grâce à l'étymologie et compréhension de leur sens en utilisant le dictionnaire ;	Il enrichit son lexique par les lectures, en lien avec les entrées du programme de culture littéraire et artistique, par l'écriture, par les diverses activités conduites dans toutes les disciplines. Il acquiert le vocabulaire de la chevalerie en lisant <i>Le chevalier au lion</i> et le réinvestit dans ses propres écrits. Il enrichit son lexique par l'usage du dictionnaire ou d'autres outils, en version papier ou numérique. Il se questionne systématiquement à la lecture ou à l'écoute en contexte d'un mot qu'il ne connaît pas, émet des hypothèses quant à son sens et vérifie le sens de celui-ci (pair, professeur, dictionnaire version papier ou numérique). Il note ce mot dans son carnet de lexique. Il réutilise à bon escient, à l'écrit et à l'oral, le lexique appris. Pour faire le récit d'un voyage personnel, l'élève utilise à bon escient le lexique imposé qui a été étudié en lien avec les récits de voyage. Ils consolident leurs connaissances sur la formation des mots par dérivation et composition, notions abordées en C3. Ils sont sensibilisés à l'étymologie des mots. Il observe la formation des mots : dérivation et composition (déjà au C 3), étymologie et néologie, graphie des mots, notamment à partir d'éléments latins et grecs ou empruntés aux langues étrangères. Il classe les mots selon leur formation : composition, dérivation et emprunt à

	Connaître le sens des préfixes et suffixes les plus fréquents et de certaines racines latines et grecques ;	une langue étrangère. Il justifie son classement. <u>Il connaît le sens des préfixes et des suffixes les plus fréquents et de certains étymons</u> (racines) latins et grecs. Grâce à sa connaissance de suffixes, préfixes et d'étymons il associe des mots à leur sens. Il peut définir des mots tels que : omniprésent, omnisport, polythéiste, polymorphe, médire, contredire, prédire, enviable, aimable...
	Mettre en réseau des mots (groupements par champ lexical, par famille de mots et par champ sémantique) et maîtriser leur classement par degré d'intensité et de généralité ; - constitution de familles de mots à partir de racines latines courantes ; quelques exemples de racines grecques appartenant au vocabulaire savant et scientifique, en lien avec les différentes disciplines ;	<u>À partir d'un thème, il établit un champ lexical.</u> Afin de raconter, à l'oral ou à l'écrit, un séjour à la montagne, il établit une liste de mots de classes différentes et d'expressions associés à cette thématique et l'utilise à bon escient pour nourrir la narration. <u>À partir d'un mot, il établit son champ sémantique.</u> : ils identifient la polysémie d'un mot. Ils perfectionnent la maîtrise de la synonymie, de l'antonymie.
	Analyser le sens des mots : polysémie et synonymie, antonymie et homonymie, nuances et glissements de sens, locutions, construction des verbes et variations de sens, dénotation, connotation et niveaux de langue ; Utiliser différents types de dictionnaires et d'outils numériques. - utilisation d'articles de dictionnaires pour relier sens et construction et étudier la polysémie verbale (<i>Pierre lave une pomme - Pierre se lave les mains</i>) ;	Il identifie la polysémie d'un mot. Il trouve des synonymes.
Construire les notions permettant l'analyse et l'élaboration des textes et des discours Attendu de fin de cycle- Mobiliser les connaissances orthographiques, syntaxiques et lexicales en expression écrite et orale ainsi qu'en révision de texte, dans des contextes variés ;	Observer les variations de la langue en fonction des enjeux de la communication : - repérer ce qui détermine un niveau de langue (situation de communication, enjeu, etc.), et ce qui le caractérise (organisation du propos, lexique, syntaxe) à partir de quelques exemples contrastés ; - observer la variation à travers le repérage de différentes manières d'exprimer une même idée ou une idée nouvelle : évolution du sens des mots selon les époques, néologie, emprunts ; variation en fonction du lieu, du contexte, du moyen de communication. - travail sur corpus : comparaison d'énoncés écrits et oraux créés par le professeur, écrits d'élèves (révision- correction collective), extraits littéraires, documents, activités orales (jeux de rôle, etc.) ; - écriture de textes pour des destinataires variés ; - travail sur des textes lacunaires (littéraires ou non) pour problématiser en réception l'étude de l'élément linguistique visé ;	<u>Il repère ce qui détermine un niveau de langue (situation de communication, enjeu...) et ce qui le caractérise (lexique, syntaxe).</u> Dans des productions orales diverses, l'élève peut jouer à tenir une conversation dans un cadre amical, puis en contexte officiel ou institutionnel, s'adresser à un camarade, puis à un professeur... <u>Il identifie et interprète les éléments de la situation d'énonciation : qui parle à qui ? où ? quand ? (marques de personne, de lieu et de temps) ; il prend en compte la situation d'énonciation dans la réalisation d'écrits ; il repère et sait utiliser les phénomènes d'accord en relation avec l'énonciation (je, tu).</u> Il écrit des textes pour des destinataires variés.
	Prendre en compte les caractéristiques des textes lus ou à rédiger : - identifier et interpréter les éléments de la situation d'énonciation : <i>qui parle à qui ? où ? quand ?</i> (marques de personne, de lieu et de temps) ; prendre en compte la situation d'énonciation dans l'écriture ; repérer et savoir utiliser les phénomènes d'accord en relation avec l'énonciation (<i>je, tu</i>) ; - reconnaître et utiliser les paroles rapportées, directement ou indirectement ; - identifier et utiliser des marques d'organisation du texte (mise en page, typographie, ponctuation, connecteurs) ; - reconnaître des formes actives/passives et leurs valeurs sémantiques ; connaître les permutations pour marquer l'insistance ou l'emphase ; savoir recourir aux présentatifs ; valeur sémantique de la phrase impersonnelle. - travail sur les expressions orales et écrites des élèves : projection de textes et révision-correction collective ; usage des outils numériques ;	<u>Il reconnaît et utilise les paroles rapportées directement.</u> Dans une production d'écrit, il insère un dialogue pour faire s'entretenir plusieurs protagonistes. <u>Il identifie et utilise des marques d'organisation du texte (mise en page, typographie, ponctuation, connecteurs,</u> indicateurs de temps, de lieu et de cause)). Il rétablit, en utilisant l'outil numérique, l'organisation d'un texte simple d'une page : il met la ponctuation et propose des paragraphes.

	- écriture de textes longs impliquant plusieurs voix narratives ou plusieurs situations d'énonciation imbriquées ; - réécriture de textes pour introduire certains effets argumentatifs : expression du doute, de la certitude, etc. ; - exercices de variation et de substitution : repérage des substituts nominaux et pronoms de reprise ; procédés de désignation et de caractérisation, rôle des déterminants ; transfert de ces notions dans l'expression écrite ou orale. Verbalisation des inférences à partir des indications chronologiques, spatiales, logiques ; - repérage des temps verbaux et identification du système des temps utilisé ; réécriture de textes avec changement de temps.	
--	--	--